Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Réaction de l'énoncé budgétaire du ministre Flaherty

Il est temps de redistribuer notre richesse collective

QUÉBEC, le 31 octobre 2007 – De nombreux politiciens au pays affirment sur tous les toits qu' « il faut créer la richesse avant de la redistribuer ». Alors que la situation économique canadienne est des plus florissantes, il est malheureux de constater que l'effet maximal des mesures de l'énoncé budgétaire du gouvernement canadien s'appliquera aux personnes et aux familles les plus fortunées. Depuis plus de 30 ans, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'a cessé d'augmenter au Canada : alors que les revenus des 10% les plus riches ont augmenté à vive allure, la part des 10% les plus pauvres a stagné.

En ce qui a trait précisément aux nouvelles mesures du ministre Flaherty, le Collectif pour un Québec sans pauvreté est d'accord avec le principe de l'élévation du seuil d'imposition nul, puisqu'une personne qui n'est pas sortie de la pauvreté ne devrait pas payer d'impôt. Cependant, les personnes qui actuellement n'ont pas assez de revenu pour payer de l'impôt sont pratiquement ignorées par l'exercice du ministre des Finances bien qu'elles aient le plus besoin de l'aide gouvernementale. Quant à la baisse d'un point de la TPS, elle n'aura qu'un minimum d'impact sur les personnes à faible revenu qui en paient déjà très peu, la majorité de leurs dépenses étant destinées à des biens non-taxables tels le logement et l'épicerie. C'est finalement les personnes avec de hauts revenus et une consommation effrénée qui profiteront significativement de ce mini-budget.

Alors que le ministre nage dans des milliards d'excédent budgétaire, il faut rappeler qu'il y a à peine un an, le même ministre coupait sauvagement dans des programmes peu coûteux de défense des droits des femmes, des itinérantEs, des minorités linguistiques... Du même coup, il mettait sérieusement en danger la survie de services essentiels, telle l'alphabétisation des adultes partout au pays. Le Collectif s'inquiète du fait qu'aucun investissement social n'est au programme budgétaire de ce gouvernement, notamment l'allocation d'argent neuf pour la construction de logements sociaux.

Une réaction indigne de la part d'une ministre des Finances du Québec

En réaction à la réduction de la TPS, la ministre des Finances du Québec a affirmé devant les caméras de télévision: « Je vais la dépenser moi-même. Autrement dit, je vais la garder dans mes poches (…). Comme je suis une grande consommatrice (…), ça va me ramasser de l'argent, personnellement ».

Le Collectif s'indigne devant ces propos déplacés de la part d'une ministre dont les agissements au gouvernement ont causé un accroissement des écarts de revenu au Québec. Cette insensibilité aux inégalité sociales l'a amenée à diminuer les impôts d'une façon qui profite surtout aux personnes à l'échelon supérieur d'imposition, tout en participant à la décision odieuse de diminuer la valeur des prestations de base à l'aide sociale en les indexant seulement à la moitié du coût de la vie.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe une trentaine d'organisations québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca